RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
CANTON DE PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H
MAIRIE D'IRVILLAC - 29460

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-212900864-20260929-202652-DE

Conseil Municipal du 29 septembre 2026
Délibération n°2026/52

03 - Désignation des membres du bureau de l'AFAFAF.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 11 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Irvillac, dument convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann MONBEL, maire.

PRÉSENTS : Monsieur MONBEL Yann, maire.
Monsieur KERDONCUFF Guy, Madame GODOC Morgane, Monsieur BRUNET François, Madame LE CANN Yvonne, adjoints au maire.
Madame QUEFFELEC Agathe, Monsieur LAURENT Mathieu, conseillers délégués.
Monsieur LE GOFF Yann, Monsieur FROY Yannig, Madame BERGOT Patricia, Madame ORCIL Maëla, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame DEPRETTO Camille donne pouvoir à Monsieur LAURENT Mathieu,
Monsieur LENORMAND Christophe donne pouvoir à Monsieur KERDONCUFF Guy,
Madame LECANON Valérie donne pouvoir à Madame LE CANN Yvonne,
Madame GAUTHIER Enora donne pouvoir à Madame QUEFFELEC Agathe,

SECRÉTAIRE : Monsieur le maire propose d'élire un secrétaire de séance. Madame QUEFFELEC Agathe est désignée secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les élus qu'en application des statuts de l'AFAFAF, la Commune doit, après chaque renouvellement de Conseil Municipal, procéder à la désignation de 5 propriétaires, membres de l'association, s'étant acquittés de leur redevance, pour siéger au bureau de l'association.
Il précise que 10 candidats se sont portés volontaires et que la chambre d'agriculture doit également en désigner 5, pour siéger au bureau de l'association.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des candidatures, le Conseil Municipal, avec 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre, désigne les 5 candidats suivants :

Monsieur BEGANTON Philippe
Monsieur CANN Joseph
Monsieur KERVERN Thierry
Monsieur MARTIN Roger
Monsieur ORCIL Philippe

Pour extrait certifié conforme au registre,
À Irvillac, le 30 septembre 2026.

Le maire, *La secrétaire de séance,*
Yann MONBEL *Agathe QUEFFELEC*